

## Action Sociale : en direct de l'AGRAF

### Compte rendu du Groupe de Travail du 14 septembre 2009

Suite à la demande formulée par Solidaires aux Finances de tenir un Groupe de Travail sur la tarification AGRAF, une première réunion s'est tenu le 14 septembre dernier.

La question de la tarification AGRAF a été soulevée par Solidaires au cours de la dernière Assemblée Générale de l'Association tenue en juin dernier. C'est devant le refus d'en discuter au sein de l'AG que Solidaires a demandé seul la tenue d'un groupe de travail.

Outre la tarification, ce GT a été l'occasion de faire le point sur l'introduction des denrées bio dans la restauration AGRAF mais aussi de préciser les dispositions prises par AGRAF dans le cadre de l'évolution d'une pandémie liée à la grippe H1N1.

#### 1 – AGRAF et GRIPPE H1N1 :

##### 1- première phase d'évolution :

Les transports en commun fonctionnent normalement et tous les restaurants demeurent ouverts. La prestation AGRAF est aménagée et des postes de gel hydro alcoolique sont installés dans toutes les zones des restaurants ; mise en place de lingettes désinfectantes à la caisse, aux fontaines à eau et aux micro-ondes. Des poubelles spéciales sont installées pour recueillir mouchoirs et lingettes souillés. Les brocs et des tables d'assaisonnement sont supprimés et les cafétérias sont fermées. Le pain et les assaisonnements sont distribués par la caissière qui ne manipule plus les badges. Les plateaux et couverts sont distribués par le personnel AGRAF.

Le passage en caisse est aménagé, l'agent appose sa clef sur la caisse et récupère son ticket sur l'imprimante.

##### 2- deuxième phase :

5 restaurants demeureraient ouverts : Reully, Diderot, Noisy le Grand Centre, Montreuil Blanqui et Réaumur ; Palikao où se situe la cuisine centrale livrera les repas qui seront distribués sur les sites des restaurants AGRAF qui seraient fermés.

Le personnel portera des masques « anti-projection » pour la production et masques « FFP2 » pendant la distribution, des gants et des lingettes désinfectantes seront utilisées.

Il y aura une prestation mono-menu composée d'un plat complet (chaud ou froid) et deux périphériques (hors d'œuvre et /ou fromage et /ou dessert industriel et / ou fruit).

Les « salade-bar », plateaux de fromages et « légumes bars » seront fermés.

L'évolution de la pandémie amènera à prendre des contraintes de sécurité sanitaire, avec des espacements et des protocoles particuliers de nettoyage et d'évacuation.

Les représentants de « Solidaires aux Finances » à l'AG de l'AGRAF suivront de manière attentive l'application de ces dispositions sur les sites AGRAF.

#### 2 – GRILLE TARIFAIRE :

Les tarifs AGRAF sont réévalués tous les ans en fonction des plafonds de l'harmonisation tarifaire, Ile de France et Province, discutés au CNAS et fixés par la DPAEP.

Les derniers tarifs intervenus au 1er février 2009 ont été modifiés le 1er juillet 2009 pour tenir compte de la baisse de la TVA ( baisse de 19,6% à 5,5%) pour ceux qui payaient la prestation de l'AGRAF au taux normal. Une revendication ancienne de Solidaires est satisfaite puisque le repas payé par les retraités passe de 5,24 euros à 4,62 euros. Le prix payé par les extérieurs est également en baisse : 10,23 euros au lieu de 11,60 euros.

La dernière modification de la grille date de 2005 avec la disparition de la plus basse tranche (indice inférieur à 269).

Par sa proposition SOLIDAIRES aux FINANCES a voulu conserver une cohérence entre les tarifs proposés et la grille indiciaire ; pour SOLIDAIRES l'évolution de la grille indiciaire au fil des réformes et des abondements ne doit être pénalisante pour les agents qui ne doivent pas supporter des hausses inconsidérées par rapport au gain de quelques points d'indice. C'est ainsi par exemple qu'un inspecteur de 12ème échelon a vu son tarif augmenté de 1,05 euros compte tenu d'un abondement indiciaire.

Pour SOLIDAIRES aux FINANCES, l'invocation d'une réforme à venir dans les carrières soutenue par certaines OS, ne peut être un motif de ne rien faire rapidement pour éviter de pénaliser les agents usagers des restaurants AGRAF.

Dans sa proposition, SOLIDAIRES aux FINANCES a voulu reprendre l'esprit de 1998 qui avait présidé à l'élaboration de la grille tarifaire ou la première tranche englobait tous les agents C ; en 2005, la revalorisation de la carrière C a eu pour conséquence le passage dans la 2ème tranche de la grille pour certains « C ».

La grille en vigueur au 1er juillet 2009 s'établit ainsi :

Inférieur à 379 : 3,05 euros

Compris entre 379 et 466 inclus : 3,40 euros

Compris entre 467 et 642 inclus : 4,62 euros

Compris entre 643 et 734 inclus : 5,69 euros

Supérieur à 734 : 6,13 euros

La grille proposée par SOLIDAIRES à minima pour les agents des ministères économiques et financiers :

1ère tranche (3,05 € inférieur à 393 (et si possible jusqu'à 416)

2ème tranche (3,40 € compris entre 393 et 467 inclus

3ème tranche (4,62 € compris entre 467 et 659 inclus

4ème tranche (5,69 € compris entre 659 et 735 inclus

5ème tranche (6,13 € supérieur à 735

Il est proposé aussi pour éviter d'avoir à attendre la délibération d'une AG pour ajuster la grille, d'harmoniser les seuils de chaque tranche avec les abondements indiciaires qui peuvent intervenir.

Au cours du GT, SOLIDAIRES aux FINANCES a également évoqué la tarification AGRAF appliquée aux personnels de droit privé, salarié des associations, ainsi qu'aux contractuels du ministère travaillant notamment dans les services informatiques.

S'agissant des personnels de droit privé, la grille tarifaire appliquée comporte deux tarifs, inférieurs à 379, que SOLIDAIRES souhaite porter à 393 pour les employés administratifs et compris entre 379 et 466 inclus pour les agents de maîtrise et cadres. SOLIDAIRES souhaite l'alignement sur la nouvelle tranche préconisée (393 à 467).

S'agissant des contractuels, la tarification se fait par référence à une attestation de rémunération produite par l'employeur, ce peut être la DPAEP, la DGFIP ou une autre Direction Générale. C'est vrai que l'attestation de rémunération peut être faite primes comprises et dans ce cas, à rémunération globale plus ou moins équivalente, le tarif demandé à un contractuel pourra être supérieur à celui d'un fonctionnaire. SOLIDAIRES aux FINANCES a demandé une clarification et souhaite que la tarification demandée aux contractuels soient calculée selon le même barème dans toutes les Directions. Il semblerait qu'il y ait des pratiques différentes entre la DPAEP et la DGFIP sur ce point.

### 3- INTRODUCTION DU BIO :

Le bio sera introduit dans les denrées alimentaires prochainement. L'expérimentation devrait débuter au cours du mois d'octobre (sauf déclaration de la pandémie). Le coût du bio sera répercuté dans le tarif et sera ainsi à la charge du rationnaire. AGRAF a précisé qu'il n'y aurait pas de repas bio complet. Il faudra donc une tarification distincte bio dont le surcoût doit être fixé.

Un dispositif de supplément est envisagé, basé sur la différence entre le coût d'un produit bio et le même non bio ( par ex le pain bio coûte 0,14 euros de plus, ce surcoût sera supporté par le rationnaire sous forme de supplément).

L'objectif d'AGRAF est le respect des circulaires ministérielles, soit 15% des montants des denrées bio en 2010 et 20% en 2012.

Pour la fourniture des denrées bio, AGRAF va définir un cahier des charges et s'orienter vers des produits basiques ( poulet, viande, légumes fruits laitage...) et non des produits travaillés.

#### **4- INFO DIVERSES :**

SOLIDAIRES aux FINANCES a dénoncé la dégradation de la qualité de la prestation AGRAF à PAGANINI et à BEURET. Une enquête de qualité devant être réalisée prochainement, il appartiendra aux agents et aux usagers des ces restaurants de le faire savoir massivement pour faire prendre conscience à AGRAF du profond mécontentement.

SOLIDAIRES aux FINANCES a demandé des précisions sur la fermeture envisagée du restaurant « Plateau » au 31 décembre 2009, alors que les agents continueront à être sur le site avant que l'immeuble ne soit déménagé pour cause de vente. AGRAF a reconnu que le restaurant devait être maintenu tant que des agents sont installés sur le site.

**AVEC SOLIDAIRES AUX FINANCES,  
ET SES REPRESENTANTS DANS LES ASSOCIATIONS,  
ETRE BIEN INFORME POUR MIEUX SE DEFENDRE**

**Des représentants des usagers de l'AGRAF à votre écoute :  
Christine BORG, Agnès Braunshausen, Gérard JOUVE, thierry LOIRAT, Marc VEYRAT**